

Aux parents des élèves des classes de
7^e à 10^e année

Réf : JFD

Oron-la-Ville, le 2 juin 2026

Evénements du 1^{er} juin 2026 survenus dans le restaurant scolaire

Mesdames, Messieurs, chers Parents,

Hier, aux alentours de 13 heures, un départ de feu s'est déclaré dans les sanitaires du restaurant scolaire, entraînant le déclenchement immédiat de la procédure d'évacuation du bâtiment. Grâce à l'intervention rapide et efficace du personnel chargé de la surveillance, le feu a pu être rapidement maîtrisé.

Les services de secours ont été mobilisés sans délai : pompiers, gendarmes et équipes de premiers secours sont intervenus sur place. Les fumées dégagées ont légèrement incommodé quelques élèves et adultes, qui ont été pris en charge sur site. Par mesure de précaution, une élève a été transportée à l'hôpital pour des examens complémentaires.

En fin d'après-midi, une cellule de crise a été mise en place. Par ailleurs, des psychologues d'urgence sont intervenus afin d'accompagner les personnes les plus affectées par cet événement.

Ce matin, les cours ont repris normalement, selon l'emploi du temps habituel. Toutefois, conscients de l'émotion que cet incident a pu susciter et des conséquences qu'il aurait pu entraîner, nous avons organisé ce jour une permanence, de 11h35 à 13h30, dans l'espace de vie attenant au restaurant scolaire. Les élèves qui en ressentent le besoin pourront y être accueillis par Mme Baud, psychologue scolaire, ainsi que par Mme Harlow, infirmière scolaire. Votre enfant pourra également, si nécessaire, être orienté ultérieurement vers notre équipe de médiation.

Une enquête est en cours, menée par la gendarmerie, afin d'identifier formellement les auteurs de cet acte de malveillance. La justice des mineurs sera ensuite saisie de l'affaire.

Nous vous invitons à échanger avec votre ou vos enfants au sujet de ces événements. Si une minorité d'élèves en est à l'origine, il est essentiel de rappeler que chacune et chacun a un rôle à jouer dans le respect des règles de vie collective, y compris en signalant les comportements inappropriés.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, chers Parents, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-François Détraz
Directeur

Copie :

- Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
- Municipalité d'Oron
- Municipalité de Maraçon
- SDIS Oron-Jorat
- Poste de gendarmerie d'Oron